

Lettre du Cercle Condorcet

www.cercle-condorcet-de-paris.org

de Paris

ÉDITO

D'horribles attentats ont récemment frappé à Paris des lieux de vie, de fête, de concert. Cent trente morts et plusieurs centaines de blessés, des milliers de personnes touchées directement, leurs familles, leurs amis. C'est un pays mais aussi l'ensemble de la famille humaine qui ont été, sont encore, atteints dans leurs aspirations à la Liberté, à l'Égalité et à la Fraternité. Ajoutons Démocratie et République : ce sont les principes mêmes avec lesquels nous voulons vivre qui ont été attaqués. Le Cercle Condorcet de Paris s'est associé à la dénonciation générale de ces meurtres en appelant au respect des valeurs démocratiques.

Sommaire

Édito

par Bernard Wolfer p. 1

Plénière

Fractures sociales et fractures territoriales. De nouvelles façons d'analyser les discriminations sociales en France.

par Thierry Pech p. 2

Plénière

Changer les rapports de travail et d'échanges pour une société plus solidaire et fraternelle

par Patrick Viveret p. 4

Plénière

Les enjeux liés à la négociation du Grand Traité transatlantique

par Bertrand de Kermel p. 6

Plénière

Les relations franco-algériennes, sortir du poids mémoriel

par Benjamin Stora p. 8

Les thèmes de nos réunions plénières manifestent notre volonté d'appréhender, de comprendre, ce monde souvent brutal qui peine à sortir des crises, économiques, sociales et politiques.

Penser "un monde en révolution" est difficile. Parfois, il faut interroger l'histoire et les traces qu'elle a laissées dans nos comportements présents : Benjamin Stora propose de sortir du poids mémoriel qui leste encore les relations franco-algériennes. Analyser comment la mondialisation change nos rapports aux territoires, aux principes démocratiques, est un détour nécessaire pour comprendre les résistances, les replis, les refus.

Les analyses de Thierry Pech sur les fractures territoriales mettent en évidence la complexité des décrochages des populations françaises. Bertrand de Kermel a, quant à lui, montré les risques de voir une mondialisation instrumentalisée par les multinationales, au mépris des droits et besoins des peuples.

Enfin, Patrick Viveret nous a exposé combien des rapports de travail et d'échanges reposant sur des valeurs de fraternité sont nécessaires au "bien vivre" et peuvent constituer des actes de résistance.

Bernard Wolfer,
Coprésident du Cercle

Les analyses de la Société en termes de classes sociales ont perdu de leur importance, voire pour certains, de leur pertinence. Elles sont remplacées depuis plus de deux décennies par des analyses qui opposent des catégories sociales selon leur position en termes de pauvreté, de capital social ou de localisation spatiale. De fractures sociales en fractures territoriales, la séparation des riches et des pauvres s'inscrirait ainsi dans l'espace. Les politiques auraient contribué à ces ségrégations, échouant à maintenir une relative mixité sociale. L'évolution des appartenances politiques serait même expliquée par ces fractures territoriales entre territoires riches et territoires « abandonnés » où se regrouperaient des « perdants ». Le vote FN serait-il ainsi une mesure de cette rupture ?¹

Le livre de Christophe Giulluy, *Fractures françaises*², s'inscrit-il dans cette lignée de pensée ? C. Giully suggère que des territoires périphériques ne bénéficiant pas des effets des croissances mondialisées, concentreraient les problèmes économiques et sociaux et seraient « relégués », en quelque sorte, aux marges des métropoles. En quoi cette analyse se démarque-t-elle de celle de J-F Gravier qui, en 1947³, dénonçait « *Paris et le désert français* », une géographie incriminant les politiques autant, sinon plus, que les structures économiques et sociales. Thierry Pech a examiné ces questions dans une étude réalisée avec Laurent Davezies pour Terra Nova en septembre 2014⁴. Tous

1. Ancien élève de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud et docteur ès lettres et sciences humaines, Thierry Pech est, depuis 2013, le Directeur Général du *think tank* Terra Nova dont il est un des fondateurs.

2. *Fractures françaises*, Bourin éditeur, 2010

3. Éditions du Portolan. Réédition aux éditions Flammarion en 1972..

4. *La nouvelle question territoriale*, Terra Nova, sept. 2014. On peut lire aussi Laurent Davezies : *La crise qui vient: la nouvelle fracture territoriale*. Édition : Seuil, 2012 ainsi que le n° 68 d'Économie Politique sur *la Nouvelle donne territoriale* d'octobre 2015

FRACTURES SOCIALES ET FRACTURES TERRITORIALES.

DE NOUVELLES FAÇONS D'ANALYSER LES DISCRIMINATIONS SOCIALES EN FRANCE.

Thierry PECH¹

deux ont mis en évidence, après François Perroux et John Williamson, les effets inégaux de phases de croissance : certains territoires sont concernés positivement par la croissance du PIB et du revenu brut, alors que d'autres perdent et déclinent. L'égalité de développement entre régions n'existe pas. Au XIX^e siècle, les régions minières et sidérurgiques ont ainsi bénéficié de la croissance alors que le Languedoc et la Bretagne déclinaient. Puis, avec le temps, un certain rééquilibrage a pu se faire.

L'inégalité peut notamment être réduite par des politiques de redistribution ou d'investissements différenciés. L'industrialisation a favorisé l'exode rural vers les villes et métropoles fournisseuses d'emplois, mais, avec le temps, les salaires devenus plus élevés dans ces métropoles, ont rendu les régions périphériques plus intéressantes. Ce fut le cas de la Bretagne après 1958. Son désenclavement, par la construction de routes et une politique tarifaire adaptée, a

L'inégalité peut notamment être réduite par des politiques de redistribution ou d'investissements différenciés

contribué à l'installation d'industries, en particulier automobiles, et au développement des industries alimentaires à proximité d'une agriculture intensive en développement. Le Languedoc a trouvé, de son côté, de nouvelles activités agricoles et tertiaires à compter des années 70.

Certaines régions désertées et à l'écart de la croissance peuvent le rester (Creuse, Corrèze, Lozère, départements de l'Est), ou trouver de nouvelles dynamiques à proximité de petites métropoles régionales actives, tel l'Aveyron. Curieusement, dans un premier temps, l'exposition aux crises peut-être plus forte dans les « métropoles mondialisées ». C'est le cas aujourd'hui dans le Nord, et même, en partie, dans l'Ile de France. Ces régions peuvent aussi trouver, avec le temps, certes, de nouvelles ressources. Par contre, il est vrai que certaines zones situées à l'écart des métropoles et de leur influence sont en grande difficulté, comme Charleville-Mézières ou Guéret.

Par ailleurs, les politiques de redistribution par l'État ont fonctionné jusqu'à présent. Ainsi, le PIB de l'Île de France compte pour 30% du PIB français mais seulement pour 22% du revenu brut. La redistribution est importante. Elle s'est accrue depuis les années soixante, si bien que la disparité des revenus entre régions a nettement diminué. Ces redistributions se font de diverses façons : par le biais des budgets territoriaux, mais aussi par des transferts résidentiels. La mobilité résidentielle, celle des retraités notamment, profite ainsi à certaines régions.

De nouveaux pôles de croissance sont apparus depuis les années 1980, comme ce fut le cas au 19^{ème} siècle, et ceux-ci ont pu contribuer à marginaliser d'autres régions et d'autres populations, d'autant que, contrairement à ce qui est parfois imaginé, la « révolution » numérique ne favorise pas le travail partagé ou à distance. La grande majorité des emplois nouveaux est créée à proximité des métropoles en croissance, souvent en leur cœur même. La concentration urbaine se renforce donc, avec ses à-côtés : la différenciation sociale est marquée par la différenciation foncière qui rend compte des avantages comparatifs des territoires. Certains quartiers, des villes entières parfois, sont à fortes valeurs ajoutées et attirent des populations favorisées. D'autres, peu équipés, mal desservis, accueillent des populations démunies ou pauvres. Il est vrai aussi qu'on a ignoré longtemps la pauvreté en milieu rural ou périurbain éloigné, parce que celle-ci ne fait pas « masse ».

On peut parfois parler de relégation, notamment pour les alternants de banlieue qui ont de longs trajets à effectuer pour se rendre à leur travail. Pourtant, ces territoires difficiles ne sont pas nécessairement à la périphérie. Ils peuvent aussi être imbriqués dans des territoires plus favorisés. L'essentiel des classes « subalternes » restent à proximité des métropoles, y compris parfois dans leur centre. Il y a sans doute une question d'échelle d'observation des territoires. À titre d'exemple, entre Ivry et Vincennes, la distance n'est pas grande, il en est de même entre Clichy-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois, mais ce n'est pas le même monde. La question de la mixité sociale se pose donc à toutes les échelles spatiales. Et sans doute, en France, dans la possibilité offerte aux jeunes, aux classes moyennes et populaires d'avoir accès, pour partie, aux centres, à leurs logements, à leurs équipements culturels et éducatifs.

Nous sommes peut-être entrés dans une période dans laquelle la redistribution des revenus et une plus équitable répartition des investissements seront rendus plus difficiles en raison de la crise et des dettes des états et des régions. Il faudrait donc profiter des atouts et des dynamiques des métropoles, en aidant ceux qui sont aux marges à rejoindre ces pôles, ou, tout du moins, à profiter de leur aire d'influence. Ceci concernera aussi bien l'accès au logement que l'accès à la formation et à la culture, très déterminants pour échapper à la marginalisation décrite par C. Guilluy, qui ferait de ces habitants des citoyens de seconde zone, perdants et perdus.

Ce qui peut être mis en cause, c'est le trop grand étalement périurbain sans que soient conduites des politiques et donc des aménagements du quotidien. Nous avons à relever des défis d'urbanisation, mais sur des espaces larges, d'agglomération voire de métropole. Les PLU, les permis de construire confiés aux seuls maires sont une erreur, car ils ne sont généralement pas capables de conduire des politiques urbaines. Il faut leur retirer, ce qui ne veut pas dire enlever aux citoyens leur pouvoir d'intervention, au contraire, mais le leur rendre à des échelons divers de la Cité. Il y a là, en jeu, une question démocratique.

La discussion a mis en évidence l'intérêt, mais aussi les limites des analyses en termes de production et

Ce qui peut être mis en cause, c'est le trop grand étalement périurbain sans que soient conduites des politiques et donc des aménagements du quotidien

de revenu. Le capital, matériel et immatériel, joue en effet un grand rôle et est assez inégalement réparti sans qu'une redistribution puisse opérer, si ce n'est par le biais d'investissements collectifs. Les structures sociales et familiales doivent également être considérées, notamment pour les familles démunies.

Enfin, encourager et aider les mobilités peut être un progrès : la sédentarité est parfois une prison mais, pour cela, faudrait-il encore trouver de nouvelles voies d'ascension sociale. Les questions sont posées. ■

Synthèse par Bernard Wolfer

Si l'on entend la fraternité comme ce qui donne corps au frater, il faut revenir à l'origine du mot. Ce n'est pas la petite famille, c'est le genre humain. Ainsi considérée, la question de la fraternité est, par excellence, la question du vivre ensemble, de l'auto-gouvernance, de l'autogestion de la famille humaine.

Les autres questions sont des questions secondes par rapport à la question centrale qui est celle des rendez-vous critiques de l'humanité avec elle-même. Cette question, à portée planétaire, a aussi des implications sur des terrains locaux et d'actualité éminente, comme celle des réfugiés.

C'est pourquoi il est préférable de considérer tout d'abord la question du frater comme étant celle des rendez-vous critiques de l'humanité avec elle-même. Poser ainsi cette question implique un changement très profond du rapport au politique. Ce qu'Edgard Morin appelle « la géopolitique de l'humanité » est totalement bouleversé quand on examine le devenir de l'humanité de la même manière dont les pilotes de chasse, devenus astronautes, regardent la terre vue de l'espace avec l'infini derrière eux. Cela représente, dans les deux cas, un changement radical de perspective.

Ceci est vrai de la politique, mais aussi de la religion, tout vient d'une vision spatiale limitée. On naît sur un territoire et l'on veut, soit le protéger soit l'étendre, donc, la question qui constitue le politique, c'est la question du barbare, mais du

1. Diplômé de Philosophie et docteur en sciences politiques, Patrick Viveret fut tout d'abord l'un des principaux animateurs de la Jeunesse Étudiante Chrétienne. Militant au sein du PSU puis du Parti Socialiste, il inscrit son action dans la tradition du socialisme démocratique et autogestionnaire.

Magistrat honoraire à la Cour des comptes, il a aussi été actif dans le courant altermondialiste et a participé au premier Forum social mondial de Porto Alegre. Président du mouvement Sol dont il est l'un des fondateurs, il est notamment l'auteur de « Reconsidérer la richesse » et de « Fraternité, j'écris ton nom », dernier ouvrage dont il évoque les principaux thèmes au cours de cette plénière du Cercle.

barbare comme étant « l'autre », « l'étranger ». En territoire religieux, c'est l'infidèle.

Le politique est d'abord organisé par rapport à la menace de l'autre. Alors que, là encore, la première réaction des astronautes découvrant la terre dans son ensemble n'est pas la peur ou la rivalité mais plutôt l'émerveillement, réaction qui n'apparaît pas généralement en premier lieu dans les ouvrages de géopolitique, la deuxième réaction, c'est un sentiment de singularité, et la troisième, de vulnérabilité.

**« CHANGER LES RAPPORTS DE TRAVAIL
ET D'ÉCHANGES POUR UNE SOCIÉTÉ
PLUS SOLIDAIRE ET FRATERNELLE »**

Patrick VIVERET¹

Au lieu de partir de la rivalité, c'est plutôt, dans ce que l'on peut appeler le nouveau réalisme géopolitique, la question de la vulnérabilité qui devrait

être première. La question du frater devient alors celle de l'auto organisation de l'espèce pour assurer son vivre ensemble, la recherche d'un mode de vie en commun qui soit respectueux de la planète et des écosystèmes qui vont avec. Ceci entraîne des conséquences considérables, notamment dans la gestion des biens communs.

Au lieu de partir de la rivalité, c'est plutôt dans ce que l'on peut appeler le nouveau réalisme géopolitique, la question de la vulnérabilité qui devrait être première

Parmi ceux-là, les océans et l'atmosphère sont tout particulièrement caractérisés par cette fragilité et par le fait que, n'appartenant à personne, on ne peut avancer dans des questions aussi décisives que leur préservation qu'à partir d'une pensée politique et géopolitique qui ne parte pas de la perspective spatiale limitée et de la rivalité. De ce fait, on ne peut plus penser la citoyenneté à travers les formes du politique traditionnel, que ce soit les Cités ou les États, puisqu'il faut d'emblée penser la citoyenneté terrienne, non pas comme une utopie, mais comme la brique de base sur laquelle construire la politique de l'humanité de demain.

Ceci entraîne bien évidemment aussi des conséquences juridiques puisque l'on a, en pareil cas, au moins deux textes en grande partie contradictoires : le creuset de la Déclaration Universelle des Droits Humains, qui reste, en grande partie, un droit potentiel, et la Charte des Nations Unies qui, bien qu'elle commence par « Nous les peuples », signifie en réalité « Nous les États ». C'est, en effet, moins le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que celui des États à disposer de leur peuple dont il s'agit.

Ceci bouleverse donc le logiciel politique et géopolitique, le logiciel juridique, et le logiciel des traditions religieuses, puisqu'une bonne partie d'entre elles partent aussi des conséquences de cette vision spatiale limitée. D'où la question centrale du fait religieux car il y a toujours, dans ces concepts, des notions de terres promises et de peuples élus, sous des formes diverses, et de celui d'un Dieu qui est toujours du côté du peuple. La question centrale qui en découle, c'est celle de la menace, de la rivalité et de la difficulté pour les religions de traiter les questions de la réalité qui ont trait notamment à l'amour et à la compassion et que l'on trouve sous une forme souvent hybride, incluant leurs propres peuples, leur propre peuple et leur propre terre, et ce qui ne leur appartient est considéré comme du côté des infidèles.

Et, évidemment, le logiciel économique aussi, car cette rivalité est complètement improductive par rapport au devenir de la famille humaine, a fortiori si ce n'est pas seulement de la compétition mais de la guerre économique. Les conséquences de l'approche de cette économie, c'est un creusement des inégalités sociales, c'est une incapacité à traiter l'essentiel des créativité humaines et une sous-estimation de ces possibilités créatrices.

Tous les communs² actuels seront concernés par cette question du devenir global du frater, les questions concernant le devenir de la planète alors que s'ouvre la COP 21, certes, mais aussi, plus globalement, le devenir du genre humain, seront de plus en plus prédominantes, car la géopolitique de puissance classique sera de plus en plus inapte à y répondre. Si elle y parvenait, ce serait en tous cas au détriment du frater, du genre humain. Peu importe en effet de savoir quelle sera la super

2. Biens gérés collectivement.

puissance du 21^{ème} siècle si la puissance nucléaire fait qu'il n'y aura peut-être pas de 22^{ème} siècle.

À ce titre, il est intéressant d'étudier le discours qu'a tenu Joschka Fisher aux Allemands lors de la crise grecque, face aux tenants de l'approche rigoriste et d'une Europe allemande, ce dernier expliquant que si l'Allemagne a pu retrouver le rang qu'elle a aujourd'hui, c'est parce qu'elle a su progressivement regagner la confiance des Européens et qu'elle risquait de faire perdre ce gain acquis par 50 années de labeur en appliquant une prétendue « real politique ».

Pourquoi alors une pareille tentation ? C'est parce que nous sommes dans une période où toute position d'ouverture altruiste, ou même humaniste, est d'emblée discréditée comme étant idéaliste ou romantique alors que c'est en fait le seul moyen pour l'humanité de réussir son auto gouvernance.

Une telle démarche implique donc un changement de posture, non seulement sur les plans juridique, économique, politique et religieux, mais c'est aussi un travail anthropologique qui permet de mobiliser les nouvelles approches en matière de sciences humaines et les neurosciences sur l'ambivalence humaine.

L'être humain est à la fois vulnérable et empathique. Empathique et pour le meilleur, avec des hommes tels que Gandhi et Martin Luther King, mais vulnérable et capable d'engendrer le nazisme et le fascisme. À l'opposé du rationnel, des collectifs humains peuvent basculer dans des stratégies qui provoquent une résonance émotionnelle très forte, rendant possible le pire et le meilleur.

La prise en compte de cette dimension émotionnelle est donc un enjeu fondamental. Les milieux progressistes ont longtemps identifié l'émotion comme étant du côté du danger et ont essentiellement travaillé sur la seule rationalité.

Tous les communs actuels seront concernés par cette question du devenir global du frater

Sans abandonner en totalité cette approche rationnelle, la question de savoir s'il ne faut pas aussi tenir compte de l'intelligence émotionnelle, ce que le Bouddhisme appelle aussi les trois intelligences, est éminemment politique.

Quel que soit le domaine, politique, économique, religieux, on retrouve ce phénomène de la démesure qui engendre le mal être, la peur et la logique sacrificielle. Cette démesure est évidente : démesure de l'économie spéculative par rapport à l'économie réelle, démesure écologique, notamment en terme de bilan carbone, qui engendre les mêmes méfaits au plan sociétal qu'au plan individuel. La consommation croissante de drogues dures en est un signe avec des montants financiers supérieurs à ceux qui permettraient de répondre à l'ensemble des besoins vitaux de l'humanité.

Nous devons aller vers la société du « *Buen vivir* »³ et cela devient un enjeu fondamental. Le Forum social de Belém qui a développé cette notion est aussi la grande vision politique de l'humanité, car le mal vivre, le stress, le mal être, conduisent à la guerre, à la crise économique.

Ce qui fait dire à Patrick Viveret, en conclusion de son exposé, que le choix d'être heureux est un acte de résistance politique. ■

Synthèse par Jean-Michel Eychenne,
membre du Cercle

3. Bien vivre

Plénière du 16 janvier 2015

Un¹ grand traité se prépare, dans le plus grand secret pour l'essentiel, entre les États-Unis, le Canada² et l'Europe. Il devrait établir les conditions communes aux échanges économiques et financiers entre ces deux parties du monde. Il comporte deux aspects principaux : le premier concerne les échanges commerciaux que l'accord souhaite faciliter en définissant des normes communes, l'autre les investissements que l'accord souhaite protéger par un système d'arbitrage au-dessus des lois nationales.

Cette négociation, dont les rapports d'étapes ne sont connus que d'un très petit nombre de personnes – même les responsables politiques³ ne le connaissent pas dans le détail et la consultation ne peut être faite qu'en des lieux sécurisés, sans possibilité de copie ou même de prises de notes ! – donne l'image d'un monde économique saisi par la paranoïa. Ces précautions inouïes sont sans doute le résultat d'une OMC dont le système

LES ENJEUX LIÉS À LA NÉGOCIATION DU GRAND TRAITÉ TRANSATLANTIQUE

Bertrand de KERMEL¹

d'arbitrage par des États souverains n'est pas sous l'influence des anglo-saxons, ce qui conduit ces derniers à revenir à des systèmes d'accords bilatéraux, en dehors de l'OMC. Comme lors de la négociation de l'AMI (accord multilatéral sur les investissements de la fin des années 90), le secret préside aux nouvelles négociations. L'échec de celui-ci (en 1998) conduit certains pays à le reprendre sous une forme plus large, mais en bilatéral, et encore plus secrètement.

De quoi s'agit-il ?
Pour les États-

Unis, promoteurs de cette négociation, il s'agit de mettre dans un traité les règles qui devraient régir les échanges commerciaux. En premier lieu, baisser les droits de douanes : Ils sont déjà bas, grâce, d'ailleurs, aux accords de l'OMC dans la plupart des domaines. Restent quelques secteurs protégés, notamment dans les services. Ce n'est donc pas l'objectif le plus attractif. En second lieu, réduire ou harmoniser les règles non-tarifaires, c'est à dire l'ensemble des normes qui, particulières à un pays ou à une zone, interdit ou réduit l'entrée de produits étrangers similaires. L'OMC a « échoué » dans ce domaine. Les exemples les plus connus sont ceux des viandes aux hormones ou des poulets javellisés, autorisés aux USA, inter-

1. Économiste et ancien directeur général d'un syndicat patronal du secteur agroalimentaire, Bertrand de Kermel préside le Comité « Pauvreté et Politique » dont l'objectif principal est la sensibilisation sur le développement durable, la pauvreté et les inégalités.

2. Celui entre le Canada et l'Europe a été déjà signé.

3. La commission Européenne est seule négociatrice sans mandat explicite des gouvernements...

aits en Europe, ou bien des aliments OGM. Sur quelles normes pourrait-on s'entendre alors ? Pour les juristes américains, il s'agirait de celles qui permettent le plus d'échanges. Dans le cas du poulet, ce serait par exemple le poulet javellisé... Mais il y a beaucoup de normes, dans l'alimentaire certes, mais aussi dans l'industrie, les services, la santé. Les entreprises sont de plus en plus productrices de normes qui favorisent leurs produits, et les plus grandes entreprises sont les plus à même de définir ces normes. On voit le grand danger que ce soient les entreprises et leurs lobbies qui instrumentent ces normes et imposent aux États leurs vues. D'autant plus qu'aux États-Unis, il n'y a que peu de débat public sur les normes, sauf après coup parfois, dans les class-actions, au détour d'un problème ayant causé de nombreuses victimes... On peut à ce sujet citer le cas des médicaments. Le grand risque est donc de négocier des normes équivalentes au plus bas niveau.

De plus, certains produits d'origines, ou certaines qualités, incorporent des valeurs de terroirs. Va-t-on autoriser le champagne californien ? D'autres normes prennent en compte la qualification du travail, sa sécurité, dans certains pays, pas dans d'autres. Pourrait-on aller jusqu'à « autoriser » de fait le travail des enfants ? Ceci peut sembler anecdotique dans les grands pays développés, mais pourtant cette question existe : derrière le produit, quel travail existe, notamment dans les pays dont nous importons des produits de base ? L'OIT s'oppose

L'une des questions qui s'impose à ce stade est de savoir qui doit décider de ces normes, les multinationales ou les États et donc les politiques ?

d'ailleurs aux termes actuels de cette négociation.

L'une des questions qui s'impose à ce stade est de savoir qui doit décider de ces normes, les multinationales ou les États et donc les politiques ?

Nous en arrivons au sujet qui provoque le plus d'opposition. Ce traité propose une procédure d'arbitrage des conflits qui soit multinationale et privée. Ceux-ci seraient réglés à la demande des entreprises seulement, et par un tribunal privé qui pourrait réparer les préjudices causés aux entreprises par une application de normes ou de lois

par des États. Ainsi, comme Philipp Morris demande des dommages et intérêts au gouvernement australien pour ses tabacs, une entreprise de gaz de schiste pourrait réclamer son manque à gagner pour des investissements commencés et non aboutis suite à un changement de législation. Une entreprise qui jusque-là paie peu d'impôts pourra-t-elle réclamer son préjudice si elle est plus taxée ?

On voit poindre ici des principes très contestables. Le droit du commerce et de la finance l'emporterait sur les autres droits, les multinationales imposeraient leurs règles aux États. Nous passerions du principe d'apaisement de la justice régalienne au

Le droit du commerce et de la finance l'emporterait sur les autres droits, les multinationales imposeraient leurs règles aux États

principe de prédation par une justice privée. Nous passerions aussi d'une justice d'équité à une justice de pression avec acceptation des possibilités de corruption de fait. Enfin, le principe d'une justice privée semble un recul net par rapport aux justices publiques. Qui seront les juges ? Une cinquantaine de cabinets d'avocats de par le monde constitueraient le vivier de juges et d'avocats. Ils risqueraient souvent d'être juges et partie, de se trouver au centre de conflits d'intérêts et soumis aux pouvoirs des plus riches. Curieusement les promoteurs de cette justice disent se prémunir d'états « voyous » qui ne respecteraient pas leurs intérêts, par exemple en nationalisant un secteur, en imposant des normes sanitaires trop élevées ou en édictant des lois sociales trop progressistes...

Une telle justice privée s'attaque aux règles de la démocratie en mettant hors des lois communes les entreprises de la mondialisation. Ce serait poursuivre à un terme inconnu de nos jours la dérégulation économique et financière. On peut mieux comprendre le besoin de secret extrême de ces négociations. C'est la poursuite du secret des affaires à l'écart du monde par ceux qui se pensent le mieux à même de juger de l'intérêt du monde. C'est un jeu mortel. Il bafoue la démocratie et soumet l'intérêt public à l'intérêt privé. ■

Synthèse par Bernard Wolfer

Malgré les liens historiques et une présence migratoire importante en France : les Pieds Noirs, les immigrés, les Harkis, tous acteurs de cette histoire, les Français, dans leur ensemble, connaissent mal l'Algérie. Combien de Français qui vivent dans ce que l'on appelle aujourd'hui la métropole sont capables de citer le nom du premier ministre algérien ? Il y a de nombreuses raisons à cela. Pour n'en citer que deux : les difficultés rencontrées pour se rendre dans ce pays, l'exigence de visas et leurs conditions d'obtention², à quoi il faut ajouter la quasi absence d'implantations touristiques, à la différence de la Tunisie ou du Maroc.

Il est vrai aussi que peu d'intellectuels et d'universitaires français travaillent sur l'Algérie alors que de nombreuses personnes, plusieurs millions en fait, vivent en France et y sont nées. Peu de jeunes français, de 30 ou 40 ans, sont capables de tenir sur ce sujet un discours fouillé, documenté, intelligent, alors qu'en Algérie, nombreux sont ceux qui connaissent en détail ce qui se passe en France, y compris au sein même des partis politiques ou à l'intérieur de leurs courants. Les Français, pour la plupart, ignorent ce qui s'est passé dans ce pays depuis 1962.

Pourtant, l'Histoire n'existe que si elle est enrichie par le présent. Dans ce cas précis, il s'agit d'une histoire qui s'est quelque peu muséifiée, qui s'est figée depuis 60 ans. Il faut donc commencer par étudier cette période de l'après 1962, et faire, en quelque sorte, un état des lieux, avant de pouvoir analyser les relations transméditerranéennes actuelles.

1. Docteur en histoire et en sociologie, Benjamin Stora, professeur des Universités et Inspecteur général de l'Éducation nationale, est l'un des plus grands spécialistes français de l'Algérie et du Maghreb. Chercheur internationalement reconnu, il a codirigé notamment avec Abdelwahab Meddeb une somme encyclopédique sur «*l'histoire des juifs et des musulmans*» (2013), à laquelle ont participé 120 chercheurs. Son récent essai, «*La guerre des mémoires*» (suivi de "Algérie 1954", Éditions de l'aube) retrace un dialogue avec le journaliste Thierry Leclère sur ce thème, traité par lui, au cours de cette plénière du Cercle.

2. Il faut faire la queue dans les Consulats

Et pourtant, la coopération inter étatique franco-algérienne n'a jamais été aussi bonne même si l'on en parle peu. Elle est en premier lieu d'ordre sécuritaire (armée, Mali, Libye, frontière tunisienne). Le Président Hollande se rendra de nouveau en Algérie dans les prochains jours et ce sera le premier sujet abordé. Ceux qui, en France, basent encore leur discours politique sur les valeurs de l'armée française face à l'Algérie, ignorent probablement que la coopération n'a jamais été aussi forte entre cette dernière et ce pays.

LES RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES : SORTIR DU POIDS MÉMORIEL

Benjamin STORA¹

La coopération économique franco-algérienne est elle aussi très importante, tout particulièrement au niveau des grandes entreprises

françaises, en premier lieu dans le secteur des hydrocarbures, impliquant environ 7000 d'entre-elles, qui emploient près de 140 000 personnes, mais aussi en matière de laboratoires pharmaceutiques et d'agroalimentaire, pour de très gros marchés.

Les liens culturels sont aussi très importants. Douze millions de personnes parlent couramment le français, ce qui place l'Algérie au troisième rang mondial des pays francophones, bien avant la Tunisie et le Maroc. De grands quotidiens sont édités en français. À titre d'exemple, le quotidien *El Watan* ou *le Quotidien d'Oran* titrent à 80 000 exemplaires. Ces

Pourtant, l'Histoire n'existe que si elle est enrichie par le présent

journaux ont un poids politique et culturel important et contribuent largement à la fabrication de l'opinion.

Ce qui pose problème, c'est la traduction politique de ces rapports. Elle est peu visible et difficile à saisir. Avec environ 37 millions d'habitants, l'Algérie n'appartient pas à la francophonie politique. Pourquoi cela ? Qu'est-ce qui pourrait empêcher en effet, au vu de ces liens culturels importants, une plus grande collaboration ?

Pour l'historien, que je suis, la réponse se trouve probablement dans l'énoncé de ce soir, « le poids

mémoriel », «la rente mémorielle» devrait-on dire³. Pendant des années, celle-ci a certes été beaucoup utilisée en Algérie, mais aussi, dans une certaine mesure, en France. La présence française a duré cent trente-deux ans, c'est à dire plusieurs générations, avec toute la puissance d'une assimilation culturelle. La guerre d'indépendance algérienne a duré presque huit ans et a été pour l'Algérie, tout comme la colonisation, un évènement considérable. Sa prise en charge mémorielle est devenue l'un des grands outils des systèmes politiques de pouvoir qui se sont adossés à cette rente pour se légitimer sur les plans étatique et politique.

De ce fait, le travail historique réel est encombré par des considérations qui interfèrent sans cesse. C'est le cas notamment de la commémoration des massacres de Sétif⁴, qui ont structuré le nationalisme et engendré le FLN puis, dix ans plus tard, la guerre d'Algérie et qui représentent un moment majeur pour la révolution algérienne. Ce que l'on peut constater, c'est que d'années en années, de moins en moins de personnes assistent à ces manifestations. La majorité des algériens, et surtout les jeunes, bien qu'ils y attachent de l'importance, font désormais la différence entre ce qui leur appartient en propre et ce qui relève de l'instrumentalisation politique.

Ce que l'on peut appeler «la religion politique» s'épuise. L'Histoire reste très importante mais ne

La perte de l'Algérie est aussi la perte du nationalisme français, partagée à droite comme à gauche

doit plus servir d'instrument de légitimité politique au pouvoir. Les générations se succèdent et ceux qui ont vécu les évènements historiques ont de plus en plus de mal à trouver des successeurs, des héritiers. Par ailleurs, du fait des moyens techniques nouveaux, et de l'Internet en particulier, il existe désormais un décalage important entre la parole officielle et la connaissance portée par les historiens, ce qui provoque une crise. La nouvelle génération ne veut pas être prisonnière de la seule histoire officielle et a désormais les moyens de la confron-

ter à la réalité, même si les troubles des années 90 viennent encore en perturber la compréhension.

En France aussi, il y a une instrumentalisation politique de l'histoire algérienne. Des groupes, notamment dans le Midi, ont fondé leur commerce idéologique et politique. Pour ces derniers, de plus en plus nombreux et structurés, il existe aussi une relecture biaisée selon laquelle la France n'aurait apporté que de la civilisation de l'autre côté de la Méditerranée. Faut-il s'en étonner alors que le Front National devient le premier parti politique du pays ? Or, la mémoire principale, centrale, idéale, sur laquelle ce parti s'adosse, c'est l'Algérie.

La question du néonationalisme français, s'appuyant sur l'histoire impériale, constitue le phénomène nouveau de ces vingt dernières années. Elle est au cœur du champ politique plutôt qu'historique et vient perturber également le récit algérien. Ainsi, des deux côtés de la Méditerranée, le débat politique est porté par des groupes de mémoire « blessés » qui ont parfois le sentiment que la guerre n'est pas finie.

Pourtant, en France, de nombreuses initiatives ou réalisations ont vu le jour. Des systèmes d'indemnisation importants ont été mis en place, de nombreux colloques ont été organisés, quelques 3642 livres sont parus sur cette période, un lieu comme le musée du Quai Branly contribue à faire connaître et comprendre ce moment de notre histoire commune. Il y a donc une sorte de traumatisme qui ne se surmonte pas, car ces groupes de mémoire ont le sentiment de ne jamais avoir été reconnus.

La production de l'historique faite par les historiens ne calme pas les mémoires. Seule la production politique peut le faire. La perte de l'Algérie est aussi la perte du nationalisme français, partagée à droite comme à gauche. Cette perte a été vécue comme un traumatisme profond, une blessure narcissique.

Du côté algérien, le traumatisme, c'est aussi, bien-sûr, le nombre de morts de la guerre d'indépendance, à minima, de 3 à 400 000⁵. Ce qui veut dire clairement que de très nombreuses familles ont été touchées. Toutes ou presque.

Côté français, on ne dit rien. Ce que les algériens ne comprennent pas. Les Algériens n'ont

3. Terme employé initialement par Nadji Safir, sociologue algérien, qui nous a honorés de sa présence à cette plénière.

4. Répression par l'armée française d'une manifestation organisée par les nationalistes et indépendantistes algériens dans le Constantinois pour fêter l'armistice, le 8 mai 1945, qui a dégénéré et coûté la vie à plusieurs milliers de personnes.

5. Le général de Gaulle, évoquant le plan Challes, en 1960, dans un discours officiel, annonça que 135.000 personnes "avaient été mises hors de combat en un an".

jamais demandé la repentance, contrairement à ce que dit l'extrême droite, mais des excuses. Jacques Chirac a présenté des excuses à Madagascar, là où la colonisation a fait 70 000 morts. Pourquoi ne dit-on rien pour l'Algérie ?

Ce débat n'est partagé ni par la société française ni par la société algérienne, mais par les seules avant-gardes actives. Quatre professeurs travaillent en France sur le Maghreb alors qu'il en faudrait une quarantaine pour en maîtriser les problématiques complètes et complexes, et ce, afin de pouvoir lutter notamment contre l'intégrisme.

Quant à la posture politique, elle est marquée jusqu'à présent par la technique « des petits pas mémoriels ». La présence de l'Ambassadeur de France à Sétif le 8 mai dernier en est un, la remise des cartes avec l'emplacement

des champs de mines aux algériens en 2010 en est une autre. Les données sur la contamination nucléaire, sur les massifs montagneux attaqués au napalm entre 60 et 62 et sur les bidons spéciaux sont autant de petits pas constructifs.

Le problème majeur qui reste à résoudre est donc celui du déficit démocratique. Les différences sont éducatives, culturelles, particulièrement en Algérie, où se pose le problème de l'écriture de l'Histoire officielle.

Les archives officielles de l'Algérie, celles d'après l'indépendance, sont à ce jour encore fermées. ■

Synthèse par Jean-Michel Eychenne,

Nadji SAFIR, sociologue et chercheur à l'Association Algérienne pour la Recherche Démographique, Économique et Sociale qui nous a fait l'honneur d'assister à la Plénière du Cercle consacrée à l'Algérie, a écrit un article très documenté intitulé « Algérie 2015 : enjeux rentiers, dérives autoritaires et perspectives ».

Vous pouvez prendre connaissance de ce texte sur le site du Cercle à l'adresse www.cercle-condorcet-de-paris.org

Début septembre, nous avons appris la disparition brutale de Geneviève Petiot.

Geneviève, universitaire, linguiste, était membre du Cercle depuis plus de dix ans. Elle en était une des administratrices.

Engagée politiquement, elle a activement milité au PSU dans les années 70 à un haut niveau de responsabilités. Dans les années 90, au Ministère de la culture, elle était en charge des questions universitaires et étudiantes.

C'est ensuite dans son arrondissement parisien de résidence (le 12ème), qu'elle s'implique politiquement et prend une part active, au sein de la section PS, dans les campagnes électorales.

Elle conservait pour la Tunisie, où elle a effectué une partie de sa carrière professionnelle, un attachement très fort.

Les membres du Cercle sont très affectés par sa disparition et saluent sa mémoire.

LETTRE du Cercle Condorcet de Paris, 3 rue Récamier – 75341 Paris Cedex 07 – Tél. : 01 44 67 98 93

E-mail : frcs.le-berre@orange.fr

Site : www.cercle-condorcet-de-paris.org

Directeurs de la publication : Jean-Pierre Pagé et Bernard Wolfer

Impression : Espace Imprim

Responsable de la rédaction : Jean-Michel Eychenne

Réalisation : Catherine Lefebvre